

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Meggie Morin

<https://www.cadre21.org/membres/6a5f48593392629fd6e846da>

Date d'obtention : 2023-06-20 15:21:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il s'agit d'une méthode de travail en partenariat avec le service de police, les écoles et le DPCP pour mieux intervenir dans les cas de partage d'image intime.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je suis davantage en mesure de comprendre mon rôle et de savoir comment orienter mes questions en suivant la grille tout en évitant de nuire à un processus d'enquête éventuel. Les étapes étant bien décrites, cela évite toutes interventions qui pourraient comporter des jugements ou induire une réponse à l'élève impliqué dans une situation.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je suis mieux sensibilisée en ce qui concerne ma cueillette d'information et aux limites de mon rôle ainsi que mon devoir en tant qu'intervenante scolaire. Mon objectif sera toujours le bien être de mes élèves et l'éducation/sensibilisation afin de les guider à faire des bons choix. Je porterai davantage attention à différencier une situation dite impulsive ou avec intention malveillante maintenant que la distinction entre les deux est plus claire pour moi avec la trousse Sexto.